

Restitution du grand débat national organisé par Pacôme Rupin

Sur la démocratie et la citoyenneté

Lundi 18 février à la permanence parlementaire

La méthodologie qui a été appliquée lors de ce débat a été élaborée par un groupe de citoyens qui a souhaité proposer un débat ouvert, en intelligence collective, avec 3 temps :

- Une réflexion en petits groupes de travail autour de trois questions qui permettaient de faire émerger des idées sur des post-its, au plus proche de l'appréhension personnelle de la démocratie et de la citoyenneté de chaque participant.
- Une restitution des échanges de chaque groupe proposée par un rapporteur à l'ensemble des participants réunis en plénière.
- Un débat final permettant d'échanger plus largement sur les propositions qui avaient émergées.

1) Quels sont, pour vous, les principes fondamentaux d'une bonne démocratie ?

Éducation, société et culture démocratique

- 4 Importance du débat préalable à toute décision ;
- 3 Accepter que l'action soit menée par la majorité ; les citoyens minoritaires acceptent une décision sans esprit de revanche.
- 3 Favoriser l'information et sa diffusion pour permettre la réflexion, 1 précise d'avoir des repères chiffrés accessibles facilement, un comité scientifique et anti-*fakenews*) ;
- 2 Participer au bien-être commun ;
- 2 Encouragement des partis politiques à favoriser le débat et l'écoute des citoyens ;
- 2 Respect d'une éthique républicaine : décliner la devise en pratiques politiques ;
- 1 Apprendre l'indépendance d'esprit aux jeunes ;
- 1 Partager des valeurs communes ;
- 1 Chercher le consensus ;
- 1 Une bonne démocratie est une démocratie consciente de ses limites et de ses dangers ;
- 1 La liberté d'expression de chacun doit s'exercer sans outrepasser l'autorité de l'État garant de l'ordre et de la paix sociale ;
- 1 La loi du plus grand nombre peut être une erreur : Socrate antidémocrate, meurt démocratiquement, de l'échec de la démocratie ;
- 1 Fraternité : les règles/le droit ne font pas tout. Cultiver le sentiment d'appartenance à une même société ;
- 1 Représentation à tous les niveaux : national, local, régional, village, entreprise ;
- 1 Les citoyens dépassent les motivations corporatistes ;
- 1 Les citoyens considèrent qu'il est important, nécessaire de participer ;
- 1 Méritocratie : fondée sur le mérite et non sur le réseau personnel ;
- 1 Contribuer à la réduction des inégalités ;
- 1 Chaque citoyen connaît ses droits et devoirs.

Principes démocratiques et vie politique

33 citent la liberté dont :

- 18 la liberté d'expression des citoyens ;
- 8 la liberté de la presse et son indépendance économique ;
- 2 la liberté de se réunir ;
- 1 la liberté d'opinion ;
- 1 la liberté de mouvement ;
- 1 la liberté professionnelle (ouverture des possibilités, sans caste).

7 La transparence dont 3 pour le financement de la vie politique, 2 pour l'évaluation accessible et lisible des politiques publiques ;

6 L'égalité : dans l'accès aux droits, dans le vote, devant l'impôt ;

5 La pluralisme avec une représentation de chaque sensibilité politique ;

5 La tenue d'élections régulières, libres ;

3 La laïcité ;

2 Le contrôle du lobbying ;

1 Permettre l'alternance ;

1 Des campagnes électorales apaisées, sans violences ni invectives ;

1 Le respect de la vie privée ;

1 La redevabilité, l'intégrité des élus

1 Le contrôle du clientélisme ;

1 Un vote utile et suivi d'effets s'il est majoritaire ;

1 Le suffrage universel direct ;

1 Un système électoral qui ne permette pas 1) de combinaisons rejetées comme le pire par une majorité (exemple du RN qui pourrait être majoritaire dans un système parlementaire à 1 tour tout en étant rejeté par la majorité), 2) une coalition des extrêmes.

Droit, institutions et contre-pouvoirs

7 Séparation des pouvoirs ;

3 Indépendance effective de la Justice ;

3 Respect de l'État de droit ;

2 Relative stabilité institutionnelle ;

2 Donner une place aux contre-pouvoirs ;

2 La prise en compte des bulletins blancs ;

1 Le bicamérisme ;

1 La lisibilité des institutions et de l'organisation politique (éviter le millefeuille) ;

1 Que le gouvernement ait les moyens d'appliquer la politique pour laquelle il a été élu

1 Un contrôle de l'exécutif par le Parlement ;

1 Une police exemplaire ;

1 Des instances de contrôle indépendantes (constitutionnalité, budget) ;

1 Le vote obligatoire ;

1 L'élections de représentants à la majorité à deux tours ;

1 Limiter le cumul des mandats ;

1 Limiter le nombre de mandats dans le temps ;

1 Des mandats suffisamment longs pour un exercice libre, sans trop de pression ;

1 Rapidité dans le vote de la loi et sa mise en œuvre ;

1 Un dispositif électif qui tienne compte du vote local et national (proportionnelle) ;

1 La possibilité de révoquer un élu.

Participation citoyenne et représentativité

- 5 Représentativité des élus qui reflètent la diversité des électeurs (réelle souveraineté du peuple par opposition à technocratie, au népotisme, à la ploutocratie) ;
- 5 Favoriser le lien, la proximité entre les citoyens et leurs représentants ;
- 4 Être à l'écoute et prendre en compte les opinions des citoyens et leurs évolutions ;
- 3 Associer démocratie délibérative et démocratie représentative à tous les niveaux ;
- 2 Un citoyen, quelle que soit sa classe sociale, peut aspirer à devenir un représentant, la démocratie doit être accessible ;
- 2 Des corps intermédiaires relais des citoyens ;
- 1 L'interrogation intelligente des citoyens par référendum adapté selon le territoire ;
- 1 Un projet de société qui a obtenu le consensus entre le peuple et ses représentants ;
- 1 Prévoir systématiquement une prise de décision au niveau local le plus bas possible ;
- 1 Les couches représentatives pas trop nombreuses : transmission des opinions ;
- 1 Associer les citoyens aux décisions importantes ;
- 1 Démocratie directe avec traçabilité et feed-back des participations.

2) Qu'est-ce qui fait obstacle au bon exercice de la démocratie ?

Obstacles institutionnels et structurels

- 5 Trop de décisions prises par l'administration, les hauts fonctionnaires, la technocratie ;
- 4 Un mode électoral qui ne permet pas une bonne représentativité des électeurs ;
- 3 Influence du pouvoir exécutif sur le pouvoir judiciaire (nomination des procureurs) ;
- 2 La faiblesse et l'instabilité du pouvoir ;
- 2 La concentration du pouvoir sans contre-pouvoir ;
- 2 Le mauvais fonctionnement de la Justice, sa lenteur ;
- 2 Le déséquilibre de pouvoir administration/élus ;
- 2 Le cumul des postes ;
- 2 Le vote blanc : 1 sa prise en compte est une perte de motivation / 1 sa non prise en compte est un obstacle ;
- 2 Le référendum : 1 son utilisation est un obstacle / 1 sa faible utilisation est un obstacle ;
- 1 Un mandat présidentiel trop court pour mettre en place une politique ;
- 1 Une concentration trop forte des pouvoirs au sein de l'État ;
- 1 Un manque de liberté des citoyens pour voter, accéder aux postes à responsabilité à des organisations politiques.
- 1 Un manque de liberté du gouvernement et des élus (secteur privé, militaire).
- 1 Le millefeuille électoral, manque de visibilité des différentes strates de l'État et leurs pouvoirs.
- 1 La complexité administrative ;
- 1 Les engagements internationaux ;
- 1 La trop grande place de l'État ;
- 1 Le manque de dématérialisation (temps perdu) ;
- 1 Le coût de la démocratie ;
- 1 L'absence de débat public paneuropéen ;
- 1 La faiblesse démocratique de l'Union Européenne ;
- 1 La censure de l'État ;
- 1 La restriction des libertés individuelles ;

1 La dépendance de l'IGPN de la hiérarchie policière (un traité européen signé par la France dit qu'elle doit être indépendante).

Obstacles sociaux

- 7 Les inégalités sociales (inégalité des chances, inégalités territoriales, injustice fiscale) ;
- 7 L'individualisme ;
- 5 L'homogénéité des élus (hommes, CSP, partis minoritaires) ;
- 4 La crise des corps intermédiaires ;
- 3 La violence, l'intolérance, l'atteinte aux biens
- 3 L'entre-soi ;
- 3 La professionnalisation des élus ;
- 2 L'exclusion, l'isolement ;
- 1 Les failles de l'intégration et de l'éducation ;
- 1 Le manque de respect des institutions ;
- 1 La panne de l'ascenseur social ;
- 1 Le manque de lien social entre les citoyens ;
- 1 La peur de l'autre, de l'inconnu, les changements du futur ;
- 1 Le manque d'accès des jeunes à la démocratie ;
- 1 L'histoire : la colère passée du père au fils (manque d'intégration des immigrés dans les années 1970).
- 1 Le grand nombre de revendications nuit à l'examen des questions prioritaires.

Obstacles systémiques et politiques

- 7 La défiance envers le politique et le découragement ;
- 7 Le poids des lobbys ;
- 5 La manipulation des élites (promesses non tenues) ;
- 4 Le manque de transparence ;
- 4 Le court-termisme manque l'intérêt général ;
- 4 La déconnexion des élus avec le peuple et la société civile ;
- 3 L'absence de participation des citoyens ;
- 3 Le clientélisme ;
- 3 Le non-respect de la réglementation, les passe-droits ;
- 3 L'expression de la rue, les rassemblements violents ;
- 2 Influence de l'étranger sur les prises de décision ;
- 2 La mondialisation débridée ;
- 2 Le niveau élevé de l'abstention ;
- 2 Comment faire en sorte que les minorités soient entendues ?
- 2 La corruption ;
- 2 L'abus de pouvoir des élus ;
- 1 Le poids des financiers ;
- 1 La confiscation des pouvoirs par une élite ;
- 1 La ploutocratie ;
- 1 Le poids des religions (sauf respect de la laïcité) ;
- 1 Pouvoirs accordés à des syndicats qui ne sont pas représentatifs ou ne représentent que des intérêts corporatifs ;
- 1 La collusion des intérêts économiques et du pouvoir politique ;
- 1 Les lois de circonstance ;

- 1 Le déficit de morale publique, notamment dans les grands corps d'État formés normalement à la fonction publique et qui partent vers le privé avec des salaires indécents ;
- 1 La démocratie directe risque de faire obstacle à la mise en place d'un programme ;
- 1 Ne pas forcer à participer des citoyens qui ne se sentent pas concernés par la vie politique : plutôt travailler à donner le goût de la chose publique ;
- 1 Le manque d'implication des citoyens dans la prise de décision politique ;
- 1 La mainmise sur la politique par l'économie : économicisme ;
- 1 Les prises de décision dogmatiques sous couvert de « la majorité m'a élu », « ce n'est pas un point de vue mais une réalité objective ».

Obstacles liés à l'information et au savoir

- 9 Méconnaissance des enjeux, des principes républicains et de la compréhension des politiques publiques ;
- 7 Un manque de communication et d'accès à la complexité des décisions prises ;
- 7 La pensée unique et le manque d'esprit critique ;
- 5 La manipulation médiatique causée par des médias qui ne sont pas indépendants ;
- 5 La diffusion de *fakenews* / la désinformation ;
- 5 Un manque d'éducation ;
- 3 Les réseaux sociaux et leur manque de régulation ;
- 3 Le mensonge, le populisme et la démagogie ;
- 1 Le complotisme ;
- 1 La presse doit-elle obéir à la demande ?

3) Que proposeriez-vous pour améliorer le fonctionnement de notre démocratie (institutions, pratiques politiques, participation des citoyens...) ?

Révision des institutions

Justice

- 1 Indépendance du pouvoir judiciaire (le parquet) ;
- 1 Renforcer les pouvoirs du défenseur des droits ;
- 1 Mieux protéger les libertés fondamentales par la loi : ne pas admettre qu'une liberté puisse empêcher les autres (exemple de la liberté de manifestation qui peut empêcher l'expression et la circulation des autres) ;
- 1 Attribuer plus de moyens à la Justice ;
- 1 Simplifier et réduire les délais de procédures ;
- 1 Revoir l'instruction des requêtes et donner la possibilité aux juges administratifs d'auditionner les témoins pendant les audiences (prendre exemple sur l'Allemagne) ;
- 1 Donner plus de pouvoir à la CNIL et au Défenseur des Droits, à ce jour uniquement rappels à la loi.

Présidence

- 3 Retour au septennat mais non renouvelable ;
- 1 Réduction du pouvoir présidentiel ;

Parlement

- 10 Introduire d'une dose de proportionnelle : 2 pour 10 à 15% à l'Assemblée nationale, 1 pour une proportionnelle à tous les niveaux ;
- 6 Limiter les mandats dans le temps (3 successifs au maximum / 2 mandats par type de responsabilité dans une vie) ;
- 4 Interdire tout cumul de mandats ;
- 3 Réduire le nombre de parlementaires (25% -30%), 1 pas trop car cela créerait une perte de liens dans les zones rurales ;
- 3 sur le Sénat :
 - Suppression ;
 - Réformer le Sénat qui est une représentation indirecte aux élections occultes ;
 - Fusion avec le CESE.
- 2 Revoir la composition et le rôle du CESE, proposition d'intégrer le monde associatif ;
- 2 Renforcer les moyens du Parlement (*c.f.* Congrès américain) ;
- 2 Évaluation obligatoire des lois 3 à 5 ans plus tard (« *sunset clauses* » comme aux USA) ;
- 1 Maintien du système majoritaire à l'Assemblée nationale mais proportionnelle au Sénat.
- 1 Tirage au sort d'une partie des députés ;
- 1 Instaurer une meilleure représentation des citoyens ;
- 1 Meilleure séparation de l'exécutif et du législatif ;
- 1 Un mandat électif à temps plein doit donner droit à des indemnités de chômage à la fin ;
- 1 Obligation d'un compte-rendu de mandat à mi-mandat ;
- 1 Réduire le délai entre le vote et la promulgation de la loi ;
- 1 Donner plus de moyens de contrôle aux élus ;
- 1 Obligation de supprimer « X » lois pour « Y » lois nouvelles ;
- 1 Prendre en compte les avis du CESE et de la Cour des comptes et donnant plus de lisibilité à leur utilité et leur objet.

Élections

- 10 Prise en compte du vote blanc ;
- 1 Pas de prise en compte des votes blancs ! 1) le vote est une transaction avec soi, compromis avec d'autres, pas une expression narcissique ! 2) Les élus n'ont pas besoin d'être délégitimés.
- 8 Rendre le vote obligatoire pour que l'élection de soit pas contestée (sanction financière ou en termes de droits civiques) ;
- 6 Désynchronisation de l'élection présidentielle et de l'élection législative ;
- 2 Inverser le calendrier des législatives et présidentielles ;
- 1 Des élections sénatoriales transparentes ;
- 1 Instaurer un *quorum* minimum pour être élu ;
- 1 Dématérialiser le vote.

Organisation de l'État

- 4 Simplifier l'organisation territoriale (suppression des départements et distinction stricte du pouvoir décisionnel) ;
- 2 Décentraliser le pouvoir ;
- 1 Moins d'État central ;
- 1 Accorder une autonomie de financement à chaque niveau territorial ;

- 1 Un droit à l'expérimentation des mesures proposées ;
- 1 Simplification administrative pour que les plus pauvres puissent comprendre et toucher leurs droits ;
- 1 Rétablir une planification quinquennale ;
- 1 Fusion du conseil général avec le conseil régional ;
- 1 Fusionner Paris et sa banlieue avec 1 seul Maire, comme à Berlin.

Participation citoyenne

6 Des référendums plus fréquents, mieux adaptés aux échelons géographiques, avec plusieurs propositions :

- un résultat respecté par les pouvoirs publics ;
- un contrôle de constitutionnalité ;
- une réponse par « plus de » ou « moins de » ;
- précédés de débats réels et formateurs.

Et une proposition de revoir les conditions d'utilisation du référendum d'initiative partagée avec une ouverture citoyenne à 5% des inscrits pour le faciliter ;

5 Plus de démocratie participative locale ;

4 Développer les consultations ;

3 Développer le débat public : multiplier les occasions y compris sur internet. Ne jamais débattre seulement sur des « idées », toujours les confronter aux moyens (budget...) et à l'échelle spatiale et temporelle.

2 Avoir une assemblée de citoyens tirés au sort ;

2 Créer un échelon local avec des citoyens engagés volontaires (par exemple : des assemblées citoyennes dans les chefs-lieux de département) ;

2 Organiser des conférences de citoyens plus souvent (surtout localement) ;

1 Pas de RIC, privilégier le débat ;

1 Créer des sites (lieux) de contact direct avec les élus ;

1 Étendre le droit de pétition pour permettre à un nombre significatif de citoyens d'obliger le Parlement à se saisir d'une question spécifique ;

1 Un impôt fléché pour le budget participatif par exemple ;

1 Plus de tirage au sort, dans les conseils de quartier par exemple ;

1 Avoir des comités d'experts pluriels avec des conclusions publiques ;

1 Favoriser la présence de la société civile ;

1 Mieux prendre en compte l'engagement associatif (pour la retraite...) ;

1 Prendre en compte le bon sens citoyen ;

1 Participation des citoyens à mi-mandat par exemple pour rendre un avis (risque de perte de temps dans une sorte de campagne).

Probité des élus

4 Mieux contrôler le financement de la vie politique. 2 propositions :

- 1 Financement public en fonction du nombre d'adhérents certifié et plus du nombre de votants ou d'élu ;
- 2 Cesser le financement des partis politiques par les dons défiscalisés, ou mettre un plafond bas car ce système favorise que les partis des plus riches ;

3 Disposer d'outils de suivi et de transparence des institutions et des élus ;

2 Limiter le poids des lobbys ;

- 2 Désigner des candidats qui ne soient pas girouette ni arrivistes mais en capacité d'amender son programme s'il nuit profondément au cadre de vie des citoyens.
- 1 Durcissement des lois sur le pantouflage ;
- 1 Durcissement des lois anti-corrutions ;
- 1 Durcissement des peines pour les élus et les hauts fonctionnaires corrompus ;
- 1 La vie politique des élus doit être en accord avec leur vie pour être cohérent ;
- 1 Les élus doivent prêter serment (un seul mandat si parjure) ;
- 1 Les élus sont des professionnels et ils doivent le rester.

Éducation / information

- 11 Renforcer l'éducation civique à l'école (fonctionnement des institutions, fonctions du citoyen, esprit critique) et l'inscrire pour le bac ;
- 2 Remettre les parents au cœur de l'éducation ;
- 1 Une éducation nationale neutre avec un objectif de formation des citoyens ;
- 1 Augmenter les moyens de l'éducation nationale ;
- 1 Organiser des journées citoyennes sur le fonctionnement des institutions
- 1 Établir une « Charte de la démocratie » lisible et pédagogique ;
- 5 Mieux former la population sur le fonctionnement des institutions et les lois votées :
 - avec des petits clips France TV ;
 - avec un site d'information de référence, un comité d'élus et un comité scientifique, par thème et un « cahier » (type CNDP) ;
 - avec une application que centralise les informations et permet de se connecter avec le Maire, les Parlementaires, le Président ;
- 3 Mettre à disposition des citoyens des informations majeures pour leur réflexion (par exemple : taux d'imposition, où vont effectivement nos impôts, le coût de l'éducation en fonction des villes...) ;
- 1 Recréer du lien entre les citoyens et encourager la solidarité ;
- 1 Élever le débat politique, le désengluer des pressions économiques ;
- 1 Avoir des fondations pour les journaux plutôt que des propriétaires privés.
- 1 Pousser les jeunes à s'engager (*mooc* vote) ;
- 1 Un tableau de bord du pays (de l'EU) – économique – politique – culturel – bien-être en ligne.

Autres mesures

- 4 Obligation de lever l'anonymat sur les réseaux sociaux, lutter contre la désinformation ;
- 1 Mobilité des consciences et des tâches pour éviter le chômage ;
- 1 Des horaires différents pour aller au travail pour les salariés (étalement : 8h, 9h, 10h, 11h pour désengorger le métro/RER, être moins stressé) ;
- 1 Les impôts doivent être mis systématiquement en rapport avec les coûts des décisions ;
- 2 revaloriser le rôle des corps intermédiaires ;
- 1 Instaurer plus de justice sociale au sein des entreprises en supprimant les privilèges ;
- 1 Pour améliorer le fonctionnement démocratique de l'UE, il faut renforcer le débat public entre européens, que la classe politique débattre avec les politiques européens à la TV.
- 1 Criminaliser le racisme et l'antisémitisme par un durcissement de la législation en vigueur, passer du délit au crime.